



Châteauroux, le 3 mars 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine séance publique du Conseil Communautaire qui se réunira à l'Hôtel de ville le **jeudi 10 mars 2022 à 18h30**.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Le Président,

Gil Avérous

Ordre du jour :

Désignation des secrétaires de séance

- 1 - Approbation du procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 15 décembre 2021
- 2 - Compte rendu des décisions prises conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales portant sur les délégations accordées au Président
- 3 - Débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire (P.S.C.)
- 4 - Présentation du bilan des actions engagées suite au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la communauté d'agglomération au cours des exercices 2014 à 2018
- 5 - Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation
- 6 - Modalités d'amortissement comptable du centre aquatique Balsan'eo
- 7 - Règles de fongibilité des crédits pour les budgets de la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole soumis au référentiel budgétaire et comptable M57

- 8 - Budget principal 2022 : Ouverture d'autorisations de programme
- 9 - Décision modificative n°1 - exercice 2022 - Budget principal de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole
- 10 - Décision modificative n°1 - exercice 2022 - Budget annexe transports urbains de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole
- 11 - Fiscalité directe locale : vote des taux 2022
- 12 - Fiscalité directe locale : fixation des taux 2022 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- 13 - Règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres et de la Commission de délégation de service public
- 14 - Châteauroux Métropole et CCAS - Convention d'offre de services
- 15 - Accueil de volontaires en service civique
- 16 - Plan Local d'Urbanisme intercommunal : approbation de la modification simplifiée n°1
- 17 - Bilan annuel des acquisitions et cessions sur l'année 2021
- 18 - Implantation d'un parc éolien sur les communes de Mâron et Sassièges-Saint-Germain
- 19 - Convention avec l'association Pharmacie Humanitaire Internationale pour la collecte et le traitement des radiographies et le réemploi des accessoires médicaux
- 20 - Signature de conventions avec l'éco-organisme coordonnateur OCAD3E pour les D3E et les lampes sur la durée de l'agrément
- 21 - Modalités de financement pour l'implantation de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et assimilés
- 22 - Convention avec l'association AGIR pour le transport et l'élimination de leurs déchets non recyclables
- 23 - Convention avec l'association EMMAÛS INDRE pour le transport et l'élimination de leurs déchets non recyclables
- 24 - Convention avec l'association INSERT JEUNES pour le transport et l'élimination de leurs déchets non recyclables
- 25 - Convention avec l'association Solidarité Accueil pour la valorisation de leurs déchets verts et bois de palettes
- 26 - Convention entre Châteauroux Métropole et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Indre - année 2022
- 27 - Acquisition d'une emprise sur la commune d'Etrechet pour la création d'un terrain familial

- 28 - Convention entre la Châteauroux Métropole et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Indre (CAUE 36) - année 2022
- 29 - Remplacement des installations de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments C et D2 du Centre Colbert - Autorisation de signer le marché
- 30 - Construction du Centre aquatique communautaire Balsan'éo : acte modificatif n°18 au marché public de performance M17-021AGG avec la société Guignard
- 31 - Rapport d'activité Balsan'éo - année 2021
- 32 - Tarifs 2022 de mise à disposition du M.A.C.H. 36
- 33 - Syndicat mixte du Golf de Châteauroux Villedieu Val de l'Indre : Désignation des représentants de Châteauroux Métropole
- 34 - Participation de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole au financement de la Bourse jeunesse "Brigitte Flament"
- 35 - Entrée dans le consortium de partenaires et subvention au Tiers Lieu de Compétence de l'aéroport de Châteauroux Déols
- 36 - Châteauroux Events - Subvention 2022 pour l'organisation du Big Tour
- 37 - Modification pour erreur matérielle de la délibération n°2021-212 du 30 septembre 2021 - Vente d'un terrain à la SCI Mali-Zac Cap Sud-commune de Saint-Maur
- 38 - Vente d'un terrain à la société Loxam - avenue Georges Hennequin - ZAC de Grandéols - commune de Déols
- 39 - Vente d'un bâtiment à la SARL MGM situé Zone du 517ème RT, La Martinerie, Commune de Déols
- 40 - Vente d'un terrain à Monsieur Jean-Luc Désert - ZAC Cap Sud - commune de Saint-Maur